

BENOIT HAMON

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 23 juillet 2013 N° 742

Benoît HAMON présentera mercredi son projet de loi pour le développement de l'Economie sociale et solidaire dans les locaux de la société TRIBU, reprise par ses salariés sous forme de SCOP en 2009.

Benoît HAMON, ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation, présentera mercredi son projet de loi pour le développement de l'Economie sociale et solidaire, et en particulier les mesures relatives à la transmission d'entreprise aux salariés, dans les locaux de la société TRIBU reprise en 2009 par ses salariés sous forme de SCOP.

TRIBU est un bureau d'études spécialisé dans le développement durable appliqué au secteur du bâtiment et aux projets urbains. Pionnière dans le domaine depuis plus de vingt ans, la société regroupe des ingénieurs, architectes et urbanistes, généralistes du bâtiment ou spécialistes de sujets techniques (climatique, énergétique, thermique, éclairage, ventilation, matériaux, déchets etc.).

En 2009, l'entreprise TRIBU a été reprise par ses salariés sous forme de SCOP. Bien qu'ayant cédé son entreprise, son fondateur Alain BORNAREL reste associé à son fonctionnement. A l'occasion de la venue du ministre, il expliquera les raisons qui l'ont conduit à transmettre son entreprise aux salariés.

Benoît HAMON présentera les mesures de son projet de loi « Economie sociale et solidaire » qui ont pour objectif de faciliter de telles reprises d'entreprise et contribuent à donner du pouvoir d'agir aux salariés. Il détaillera ainsi la mesure créant un droit d'information préalable des salariés pour favoriser les reprises d'entreprise en bonne santé par ceux-ci. Cette mesure permettra d'éviter que, faute de repreneur pour leur entreprise, des salariés se retrouvent sans emploi.

Le matin même, Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, et Benoît HAMON auront présenté le projet de loi « Economie sociale et solidaire » en Conseil des ministres.

Déroulé de la visite : (toute la séquence est ouverte à la presse)

Horaires: 12h-13h30.

Lieu : siège de TRIBU – 19 rue Frédérick Lemaître, Paris.





- Accueil par Alain BORNAREL et Edith AKIKI, co-gérants de la SCOP TRIBU.
- Présentation par Alain BORNAREL de la société et des raisons ayant motivé la transmission aux salariés sous forme de SCOP.
- Présentation par Benoît HAMON du projet de loi « Economie sociale et solidaire ».

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy 01 53 18 33 80

Contacts presse:

Cabinet de Benoît HAMON: Anne-Sophie de FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

